



CHAUCOUIN-NEUFMONTIERS  
S E I N E - E T - M A R N E

*Le village fort de sa nature*

## CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2010

### COMPTE-RENDU

L'an deux mil dix, le vingt février à neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel BACHMANN, Maire.

#### **Etaient présents :**

BACHMANN Michel, TONDU Emmanuel, GUGLIELMI Gérard, MAS Christian FERRENBACH Jacques, LEAL Marie, BEAUMONT Jean-Pierre, BOURCIER Brigitte, DOS REIS Antoine, HELLUIN Evelyne, MAGUER Odile, RIPA Frédérique, ROBER Claude.

#### **Ont remis pouvoir :**

JEUNEHOMME Alain à M. le Maire  
DEBOFFE Philippe à M. Emmanuel TONDU

#### **Absents :**

BOUTALEB Ali  
MARCIANO Bernard  
DELIEGE Thierry

Madame RIPA Frédérique a été désignée en qualité de secrétaire.

#### **Approbation du compte-rendu du 12 décembre 2009**

Le Conseil Municipal a approuvé le compte-rendu du Conseil Municipal du 12 décembre 2009 (unanimité).

#### **Compte administratif 2009 budget principal (M14)**

Le Compte Administratif est un document établi par le Maire reprenant l'exécution des dépenses et recettes.

M. Mas commente quelques points du Compte administratif notamment les changements dans la masse salariale et le montant des recettes familles dus à la reprise en régie de l'accueil de loisirs Jules Verne.

Il signale également que les droits de mutation ont été moins importants qu'en 2008 car le paiement de la 2<sup>ème</sup> partie n'est intervenu que début 2010.

L'état de la dette est de 719 euros / habitant (moyenne nationale : 688 euros).

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a quitté la salle durant le vote laissant la présidence à M. Emmanuel Tondu, 1<sup>er</sup> adjoint.

Le Conseil Municipal a pris connaissance du document et a adopté le Compte Administratif 2009 de la commune (unanimité).

#### **Compte administratif 2009 budget eau (M49)**

M. Mas explique qu'il y a une baisse de l'excédent par rapport à 2008 en rappelant le virement de 100 000 euros vers le budget communal.

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a quitté la salle durant le vote laissant la présidence à M. Emmanuel Tondu, 1<sup>er</sup> adjoint.

Le Conseil Municipal a pris connaissance du document et a adopté le Compte Administratif 2009 eau (unanimité).

### **Compte administratif 2009 budget assainissement (M49)**

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a quitté la salle durant le vote laissant la présidence à M. Emmanuel Tondu, 1<sup>er</sup> adjoint.  
Le Conseil Municipal a pris connaissance du document et a adopté le Compte Administratif 2009 assainissement (unanimité).

### **Affectation du Résultat 2009 budget principal**

Monsieur le Maire ayant regagné la salle du Conseil et repris la présidence de la séance, le Conseil Municipal a procédé à l'affectation du résultat de l'exercice 2009 conformément à l'article L 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (unanimité) :  
Affectation en réserves R 1068 Investissement : 91 676,24 euros  
Report en fonctionnement R 002 : 5 482,98 euros

### **Affectation du Résultat 2009 budget eau**

Le Conseil Municipal a procédé à l'affectation du résultat de l'exercice 2009 conformément à l'article L 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (unanimité) :  
Report en exploitation R 002 : 40 920,45 euros

### **Affectation du Résultat 2009 budget assainissement**

Le Conseil Municipal a procédé à l'affectation du résultat de l'exercice 2009 conformément à l'article L 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (unanimité) :  
Report en exploitation R 002 : 316 296,97 euros

### **Compte de Gestion 2009 budget principal**

Le Compte de gestion est un document établi par le comptable de la commune, le Trésor public, reprenant l'exécution des dépenses et des recettes.  
Le Conseil Municipal a pris connaissance du document, constaté la conformité du Compte Administratif au Compte de Gestion et approuvé le Compte de Gestion 2009 de la commune (unanimité).

### **Compte de Gestion 2009 budget eau**

Le Conseil Municipal a pris connaissance du document, constaté la conformité du Compte Administratif au Compte de Gestion et approuvé le Compte de Gestion 2009 eau (unanimité).

### **Compte de Gestion 2009 budget assainissement**

Le Conseil Municipal a pris connaissance du document, constaté la conformité du Compte Administratif au Compte de Gestion et approuvé le Compte de Gestion 2009 assainissement (unanimité).

### **Autorisation de paiement en investissement avant le vote du BP 2010**

Conformément à l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a autorisé la commune, avant le vote du budget, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des investissements budgétés en 2009.

Montant de dépenses d'investissement au Budget 2009 (hors remboursement d'emprunts, chapitre 016) :  
1 194 760,77 € x 25 % = 298 690,19 €

### **Modifications et créations de postes**

Le Conseil Municipal a modifié à compter du 1<sup>er</sup> mars le temps de travail de 2 agents de la commune en CDI (suite à la reprise en gestion directe de l'accueil de loisirs Jules Verne)

- poste d'Adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe, échelon 11, Indice Brut 388 : de 7/35<sup>ème</sup> à 11/35<sup>ème</sup>
- poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe, échelon 1, Indice Brut 297 : de 8/35<sup>ème</sup> à 11/35<sup>ème</sup>

Ces modifications feront l'objet d'un avenant à leur contrat (unanimité).

Par ailleurs, le Conseil Municipal a créé 2 postes d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet pour procéder à la stagiairisation de 2 animatrices actuellement non-titulaires (unanimité).

### **Adhésion à Natureparif**

M. Tondu fait un bref rappel des actions de protection de la nature engagées depuis 1995 par la commune : ENS de Montassis, Réhabilitation des chemins ruraux, remise en service du bassin des coteaux, ... Il convient aujourd'hui d'accentuer la protection de la biodiversité.

L'Agence Régionale pour la Nature et la Biodiversité en Ile-de-France (Natureparif) permet notamment d'accéder à des données, de bénéficier de conseils ... La cotisation annuelle s'élève à 200 euros.

Le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion de la commune à l'Agence Régionale pour la Nature et la Biodiversité en Ile-de-France (Natureparif) (unanimité).

### **Convention pour la mise à disposition d'un terrain destiné à l'implantation de ruches**

La commune a été sollicitée pour la mise à disposition d'un terrain pour l'installation de ruchers.

M. Tondu explique que ce projet contribuerait à la préservation de la biodiversité.

Ces ruches devraient être implantées vers le 15 mai. Une communication sera faite pour rassurer.

Le Conseil Municipal a approuvé la mise à disposition à titre gratuit d'une partie du terrain cadastré X 115 (500m<sup>2</sup>) et autorisé le Maire à signer la convention y afférent (unanimité).

### **Communication des décisions prises par le Maire**

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Le Maire a fait communication au Conseil municipal des décisions prises en application de la délégation votée par délibération du 3 avril 2008 :

- Décision 01/010 portant passation d'un contrat de location avec DIAC location pour la location d'un véhicule type Kangoo express pour une durée de 4 années. Montant : 214,08 euros TTC/mois

- Décision 02/010 portant passation d'un contrat de location avec DIAC location pour la location d'un véhicule type Trafic fourgon pour une durée de 4 années. Montant : 259,53 euros TTC/mois

### **Questions et informations diverses**

#### **- STEP :**

M. Tondu fait part du calendrier concernant les travaux de la nouvelle Station d'Épuration.

Le marché de travaux de construction de la nouvelle station d'épuration a été lancé.

05/03 : date limite de dépôt des candidatures

10/03 : ouverture des offres

17/03 : Rapport d'analyse des candidatures

18/03 : envoi du Dossier de Consultation des Entreprises aux candidats

17/05 : date limite des offres  
19/05 : ouverture des offres  
09/06 : Rapport d'analyse des offres  
Juin : audition des candidats  
Septembre : ouverture du chantier

**- Urbanisme :**

M. Tondu fait un point sur le projet Clos Lignon. Le projet a été amendé par la Commission urbanisme. Un nouveau projet sera donc déposé par Mme Luisin.  
Le PAE sera soumis à l'approbation du Conseil lors de sa prochaine séance.  
M. le Maire précise que suite à un entretien avec Mme Luisin, la « pré-commercialisation » a été stoppée.

**- Commerce local**

M. le Maire fait part au Conseil municipal de deux projets de commerce sur la commune :  
- une pharmacie : plusieurs pharmaciens ont contacté la commune pour faire part de leur intérêt pour créer ou transférer une officine compte tenu du dépassement du seuil de 2 500 habitants depuis le 1<sup>er</sup> janvier.  
- une épicerie : une personne souhaiterait ouvrir une épicerie sur la commune  
Ces 2 projets concerneraient les 2 locaux commerciaux situés rue du vivier.  
Par ailleurs, une habitante de la commune a lancé une activité de nettoyage de véhicules. Elle pourra s'installer sur la place de la Mairie.

**- Parc d'Activités du Pays de Meaux :**

La demande de permis de construire a été déposée par la SAS Les Saisons de Meaux (Immochan) en Mairie le vendredi 19 février 2010.  
Le Conseil Communautaire de la CAPM a approuvé le 12 février un avenant à la promesse de vente Immochan portant sur une diminution du prix en raison de la qualité du sol et une diminution de la SHON de 70 305 m<sup>2</sup> à 65 000 m<sup>2</sup>, le prix de vente passant de 13 700 000 € HT à 12 325 000 € HT.

**- Intercommunalité :**

M. le Maire fait un point sur l'actualité intercommunale avec le vote de la DSC par le Conseil Communautaire, le projet de complexe nautique, les nouvelles compétences de la CAPM notamment pour l'étude petite enfance, le projet d'étude thermographique sur le territoire de l'agglomération et l'idée de mutualisation notamment en instruction du droit des sols.  
M. le Maire informe également le Conseil sur l'avancement des travaux au sein du SIVOM. Le contrat de Véolia arrivant à échéance en juin, un nouvel appel d'offres sera lancé pour 18 mois en attendant de voir l'évolution de cette question à la Communauté d'Agglomération.

**- point sur les travaux de la commission « restauration scolaire »**

Mme Leal fait part de la finalisation du cahier des charges restauration par la commission.

**- Point sur le personnel communal :**

Arrivée de M. Mathias Descamps-Legendre à l'Accueil de loisirs Jules Verne depuis le 11 janvier en remplacement de Melle Amandine Courtois.

**- Agenda :**

- élections régionales les dimanches 14 et 21 mars (tableau à remplir)
- distribution des sacs de déchets verts les samedis 6 et 13 mars
- Course cycliste le 07 mars
- Opération « 1<sup>ères</sup> pages » à la Bibliothèque le 13 mars à 16 h
- Classe de neige (départ le 07 mars à 20 h, retour le 19 mars à 18 h)
- Conseil Municipal le 27 mars

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 15.

Le Maire  
Michel BACHMANN